



PING PONG CLUB MONTCEEN
 =====
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 14 SEPTEMBRE 2025

Les membres de l'Association **PING-PONG-CLUB-MONTCEEN**, dont le siège se situe à la Mairie de MONTCY NOTRE DAME, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 14 Septembre 2025 à 14 heures 30 au COSEC de MONTCY NOTRE DAME, sur invitation par courrier électronique de leur Président Daniel HUBERT.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Daniel HUBERT et Monsieur Julien DUPONT est désigné Secrétaire de séance à l'unanimité.

Plus du quart des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés (20 sur 32 adhérents à ce jour de plus de 16 ans), l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents et en particulier M. Christophe LAURENT, Maire de MONTCY-NOTRE-DAME.

M. Pascal HENON, Président du Comité des Ardennes de Tennis de Table et les autres personnalités et sponsors invités, se sont excusés.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents s'y rapportant.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 13 Septembre 2024.
- 2) Présentation du Rapport Moral et d'Activité de la saison 2024/2025.
- 3) Présentation du Rapport Financier de la saison 2024/2025.
- 4) Préparation de la saison 2025/2026.
- 5) Budget prévisionnel de la saison 2025/2026.
- 6) Renouvellement partiel du Comité Directeur de l'association (1 siège à pourvoir).
- 7) Fermeture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- 8) Modification des statuts
- 9) Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 10) Questions diverses.

§

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'A.G.O. DU 13 SEPTEMBRE 2024 :

Le projet de procès-verbal a été adressé à tous les adhérents avec la convocation.

Pas de remarques ou de questions de la part de l'Assemblée sur la rédaction de ce procès-verbal.

Ce procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées.

2) PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE LA SAISON 2024/2025 :

Le Président présente son rapport moral et d'activité :

RAPPORT MORAL

Sur le plan sportif, que nous verrons plus en détail dans un instant, on peut dire que la saison 2023/2024 a été moyenne en Championnat par équipes. Nous avons de nouveau connu quelques soucis d'effectifs sur quelques rencontres.

Nous avons par contre enregistré de belles satisfactions avec certains de nos jeunes, surtout les féminines, qui ont remporté plusieurs titres avec des participations nombreuses à l'échelon national mais aussi régional. A noter les titres de Championne des Ardennes et du Grand Est (simples et doubles) remportés par Lyson PONCIN, sa qualification à la Finale du Championnat de France Benjamines, ses succès dans des tournois très relevés et sa participation à un stage national de détection. Excusez du peu....

Nos effectifs se sont maintenus dans leur globalité mais nous n'avons pu recruter des joueurs confirmés dont nous aurions besoin, en raison notamment de la vétusté de notre salle.

En ce qui concerne la formation des jeunes, un de nos points forts depuis toujours, nous avons pu constater les progrès techniques d'un certain nombre d'entre eux, ce qui est de bon augure pour l'avenir. L'arrivée des nouveaux joueurs pas forcément expérimentés mais très motivés, nous a permis d'engager une équipe supplémentaire en Division Découverte.

L'enthousiasme de ces nouveaux joueurs a permis de donner un nouvel élan au club, en apportant une énergie et une convivialité accrue.

Au niveau des séances d'entraînement, nous avons mis en place en septembre 2023, un créneau d'entraînement dirigé d'une heure le mardi pour adultes, encadré par Guillaume Davenne, à nouveau salarié du Comité des Ardennes et nous avons pu constater cette saison de gros progrès dans l'assiduité des joueurs et joueuses aux séances.

Je tiens à remercier en cette occasion les bénévoles du club qui ont encore donné de leur temps cette saison, en particulier durant les périodes où j'ai été indisponible en raison de mes problèmes de santé.

Merci à nos capitaines d'équipe, nos accompagnateurs de jeunes, nos arbitres et juge-arbitres ainsi qu'à notre Trésorier et à notre Secrétaire.

Je remercie la municipalité de Montcy Notre Dame, pour la subvention de fonctionnement, pour son soutien actif, ainsi que pour la mise à disposition du Cosec.

Toutefois, je renouvelle encore cette année mon appel à la Municipalité afin que les travaux de réfection de l'éclairage du COSEC soient entrepris sans plus attendre.

Un accord concernant ces travaux avait été donné par M. le Maire en 2023, mais la municipalité s'est trouvée dans l'obligation d'engager des travaux très importants de l'église qui devaient être menés sans délai.

Les montants engagés pour ces travaux ont eu pour conséquence de reporter un certain nombre de projets municipaux, dont ceux du COSEC.

Nous demandons aujourd'hui à la municipalité de revoir rapidement ce dossier car les montants ne sont pas très importants, et il est possible d'obtenir des subventions qui en amortiraient le coût.

De plus, ces travaux permettraient d'importantes économies d'énergie, compte tenu de l'installation actuelle, vétuste et très énergivore.

Je remercie également le Comité des Ardennes pour son soutien et son salarié, Guillaume DAVENNE, qui a assuré efficacement, avec nos encadrants, les entraînements Jeunes chaque mercredi.

Sur le plan sportif, que nous verrons plus en détail dans le rapport d'activité, on peut dire que la saison 2024/2025 a été très positive, notamment en Championnat par équipes, avec 2 montées (GE5 en GE4 et D2 en D1).

L'autre principale satisfaction est la belle progression de nos jeunes, en particulier Lyson, Arthur et Maël.

Nos effectifs ont augmenté globalement de 16%, en particulier chez les licenciés Loisirs.

Nous avons eu l'opportunité de recruter 2 joueurs confirmés (J. DUPONT et J. MORANT) qui ont, non seulement permis à l'équipe 1^e de franchir un palier sportif, mais ont également apporté leur expérience et leurs compétences dans d'autres domaines de la vie du club. Avec en premier lieu Julien en qui concerne la gestion du club, la recherche d'aides financières et de sponsors.

Au niveau des séances d'entraînement, les créneaux d'entraînement jeunes et adultes dirigés par Guillaume DAVENNE, ont été maintenus et même développés. Ces séances sont globalement appréciées, avec un contenu qui sera peut-être à réévaluer avec les retours des joueurs et joueuses du club.

A noter que Guillaume est passé du statut de salarié du Comité des Ardennes à auto-entrepreneur.

Ce changement de statut a entraîné un engagement financier nettement accru au niveau des coûts, comme nous le verrons dans la partie financière.

Je tiens à remercier en premier lieu les bénévoles du club qui s'investissent dans la vie du club, en particulier Julien DUPONT, Fred BURNET, Kevin JAYET et Alain CATTINI...

Ces énergies sont particulièrement bienvenues pour moi. Elles permettent d'alléger mes tâches, de mieux les répartir et d'avancer au niveau de la structuration du club.

De manière générale, un nouvel élan a été impulsé aussi bien au niveau de l'organisation, du sportif, de l'ambiance dans la vie du club...

Merci à nos capitaines d'équipe, nos accompagnateurs de jeunes, nos arbitres et juges-arbitres, ainsi qu'à notre Trésorier (Kevin) et notre Secrétaire (Jacky).

Je tiens également à remercier tout particulièrement M. le Maire et le Conseil Municipal de MONTCY NOTRE DAME, non seulement pour l'aide financière apportée au club, mais aussi et « presque surtout » pour l'investissement dans la rénovation de l'éclairage du COSEC, attendue depuis tant d'années (30 ans que j'attendais ça !!).

A noter aussi la subvention de fonctionnement accordé par le Conseil Départemental, comme depuis de nombreuses années, ainsi que les aides financières du Comité des Ardennes et de la Ligue Grand-Est pour les frais engagés pour les déplacements et stages de Lyson.

J'adresse aussi mes remerciements aux nouveaux partenaires qui ont rejoint la Boulangerie CATTINI, soutien de longue date du club : FERMETURES MONTCEENES, ECLIPSE, AT SECURITE 08, O'NOMADE.

Auxquels s'ajoutent 4 entreprises qui ont accordé leur contribution sous forme de dons : ADPS (prévoyance santé), ACR LOGISTIQUE, TECHNI SOUDURE et FRIGECLIM.

Enfin merci à notre entraîneur Guillaume DAVENNE, qui assure en plus des entraînements hebdomadaires (adultes et jeunes), les entraînements individuels et le coaching de Lyson dans ses principales compétitions.

Afin de renforcer la cohésion ou l'intégration des nouveaux membres du club, celui-ci va mettre à leur disposition 2 livrets d'accueil, édités par la Fédération et destinés pour l'un aux nouveaux joueurs, et pour l'autre aux nouveaux dirigeants.

En ce qui concerne les actions menées pour la formation, le développement des compétences (ex. stages, entraînements), le club a le projet de former un jeune entraîneur, qui serait amené à seconder l'entraîneur principal dans les séances d'entraînement. Nous recherchons aussi des candidats qui seraient intéressés par l'arbitrage et le juge-arbitrage même si notre association n'est plus maintenant dépourvue en la matière.

Quant aux projets sportifs (école de sport, nouvelles disciplines, événements), nous avons mis en place dans les séances d'entraînement Jeunes, 2 groupes de niveaux, l'un pour les débutants le Mercredi de 14h à 15h, l'autre pour les jeunes confirmés de 15h à 16h30.

Nous ferons un peu plus loin un point sur l'organisation du Comité Directeur du club.

A noter que 3 réunions du Comité Directeur ont eu lieu au cours de la saison pour prendre les principales décisions.

Concernant la gestion interne du club et pour améliorer celle-ci dans la communication, nous avons créé des groupes WhatsApp pour le club, le Comité Directeur, et les différentes équipes. L'utilisation de cet outil a permis de faciliter et de dynamiser la gestion interne, notamment au niveau de l'organisation des équipes, des entraînements, des réunions, des manifestations diverses...

En ce qui concerne nos objectifs sportifs pour l'année à venir et malgré le départ prématuré de Jacky, l'équipe première pourra compter sur 3 renforts cette saison avec l'arrivée de Théo DUPONT (classé 13) et le retour de Réginald HUBERT (classé 11).

L'objectif de l'équipe est d'arriver le plus rapidement possible en GE3.

Pour les autres équipes, nous avons réussi à atteindre très rapidement l'objectif d'avoir une vraie pyramide avec une équipe par division départementale. Cela va permettre au plus grand nombre de prendre place dans des équipes homogènes. Peu de mouvements, même si la mise en retrait de Julien LOITS (pour des raisons professionnelles) et Rudy PEREIRA (pour des raisons personnelles) auront un impact sur l'équipe 2. L'objectif est le maintien de toutes les équipes départementales, de permettre l'intégration des jeunes et d'évoluer dans une ambiance conviviale.

Nous suivrons avec attention la progression de nos jeunes afin d'obtenir des résultats satisfaisants au niveau départemental, régional voire national.

Tout cela sera possible avec une bonne organisation, de l'entraide, des échanges et des ambitions partagées. Souffrant de la proximité de Charleville-Mézières, il faudra tout faire pour former des jeunes et les garder le plus longtemps possible. Les arrivées massives ne sont pas au programme, le but est de rester un club convivial, familial et mobilisé à Montcy Notre Dame.

Nous serons, comme toujours, mobilisés pour les manifestations de la commune, nous allons intervenir dans l'école entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, et auparavant nous organiserons le Rentr'O Ping le mercredi 24 septembre.

La tombola sera rapidement de retour, avec un objectif de réaliser un bénéfice d'environ 1000 €. Ensuite la participation au Téléthon, l'organisation de trois compétitions départementales et de la Brocante viendront compléter une saison déjà bien remplie.

Enfin, le club va mettre à l'honneur ses nouveaux partenaires avec une bâche permanente de 10 mètres dans le COSEC, un roll-up pour les manifestations et surtout des nouveaux équipements, dont un maillot STIGA floqué des 5 partenaires. D'ailleurs, les commandes seront réalisées la semaine prochaine alors n'hésitez à vous manifester aujourd'hui.

Lors de notre réunion de fin août, quelques rôles des membres du conseil d'administration ont été revus notamment avec la communication qui sera pilotée par Thimoté. Site internet et page Facebook seront plus alimentés et structurés.

Par ailleurs, nous sommes en attente d'une réponse pour l'octroi d'une subvention auprès de la région Grand Est qui pourrait permettre d'acquérir 6 nouvelles tables, 50 séparations et 4 marqueurs qui remplaceront une partie de notre matériel vieillissant.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez aider le club, même de manière ponctuelle, ou faire part de nouvelles idées. C'est tous ensemble que nous arriverons à créer notre club de demain.

RAPPORT D'ACTIVITE

LICENCIES :

<i>Licenciés</i>	<i>2024/2025</i>	<i>2023/2024</i>	<i>Variation 2023/24-2024/25 (%)</i>
<i>Effectif total</i>	<i>59</i>	<i>51</i>	<i>+16</i>
<i>Hommes / Femmes</i>	<i>51/8</i>	<i>41/10</i>	<i>-</i>
<i>Compétitions</i>	<i>32</i>	<i>30</i>	<i>+7</i>
<i>Loisirs</i>	<i>27</i>	<i>21</i>	<i>+29</i>
<i>Jeunes</i>	<i>26</i>	<i>26</i>	<i>0</i>
<i>Section Handi</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>+34</i>

On note une augmentation sensible des effectifs joueurs cette saison comme de nombreux clubs, due sans doute à l'effet JO. Dans le détail, c'est surtout visible dans les licences Loisirs.

RESULTATS DES COMPETITIONS :

Championnat par Equipes Seniors :

- En 1^{ère} phase, 5 équipes engagées avec une GE5, une D2, une D3 et 2 Division Découverte (ex D4). L'équipe 1 de Julien remporte sa poule invaincue et monte en GE4 pour la 2^{ème} phase. L'équipe 2 (D2) d'Alain prend une belle 2^{ème} place à 2 points du premier et manque la montée à la dernière rencontre, battue par Rocroi, équipe très solide, invaincue toute la phase. L'équipe 3 de Kevin (D3) termine également 1^{ère} de sa poule et monte en D2. Enfin les 2 Découvertes de Frédéric et d'Hervé prennent les 4^{ème} et 5^{ème} place sur 6 équipes. Bravo aux joueurs et joueuses des 2 équipes qui ont obtenu leur accession.

- En 2^{ème} phase, 5 équipes engagées avec une GE4, deux D2, une D3 et une Division Découverte. L'équipe 1 de Julien, en GE4, prend la 3^{ème} place et se maintient aisément à ce niveau pour la saison 2025/2026.

L'équipe 2 (D2) de Kevin termine 5^{ème} et se maintient. L'équipe 3 (D2), d'Alain, remporte la 1^{ère} place de sa poule et monte brillamment en D1 en terminant invaincue. L'équipe 4 (D3), de Frédéric Burnet, finit 5^{ème} et enfin 3^{ème} place pour la Division Découverte d'Hervé. Bravo à tous pour cette saison. Le contrat est rempli car nous avons atteint notre objectif d'avoir une équipe en Régionale et une équipe dans chaque division départementale pour la saison prochaine.

Critérium Fédéral : (13 participants du club)

- Lyson (benjamine 1) a fait les 4 tours en Nationale 2 minimes (surclassée). Elle a pris la 9^{ème} place aux 2ers tours, la 4^{ème} au 3^{ème} tour et enfin elle est montée sur le podium au dernier tour en finissant 3^{ème}.

Bravo à Lyson pour ces performances remarquables et cette progression spectaculaire.

En juniors, Maël remporte le 1^{er} tour en Départemental et se maintient en Régionale 2 les 3 tours suivants.

En minimes, Gabriel a disputé les 4 tours en R2 et Jules Dapremont et Max ont participé aussi à un tour à ce niveau.

Les autres joueurs et joueuses ont évolué en Départementale sans parvenir à accéder à l'échelon supérieur.

Finales Départementales par Catégories : (8 participants)

- Lyson réalise un nouveau doublé cette saison avec les titres de Championne des Ardennes en benjamines et en minimes. Louka Gallet, lui aussi, monte sur le podium en minimes (3^{ème}). Bravo à eux deux. Nos autres joueurs se sont bien comportés mais sans pouvoir prétendre à un podium.

Finales Régionales Individuelles Grand Est : (1 qualifiée)

- Lyson est montée 3 fois sur le podium. Elle perd en 1/2 finales en simples et en 1/4 en minimes. En doubles, elle est vice-Championne du Grand Est en Benjamines et en Minimes, associée à 2 filles du Bas Rhin. Bravo à elle pour ces remarquables performances.

Finales Départementales par Classement : (3 participants)

- Julien Dupont prend la 5^{ème} place en moins de 1600 pts, nos 2 autres joueurs ne parviennent pas à se qualifier pour la Finale du Grand Est.

Championnat de France Benjamines : (Lyson)

Lyson a été qualifiée cette saison encore pour la Finale du Championnat de France Benjamines qui s'est déroulée en juin à Lille. Elle, s'est arrêtée en 8^{èmes} de Finales.

Championnat de France Minimes : (Lyson)

Qualifiée également aux France Minimes, elle a été éliminée en 16^{èmes} de Finales.

Bravo à elle, s'est déjà exceptionnel d'être qualifiée à ce niveau. Elle acquiert de l'expérience très importante pour la suite.

Coupes des Ardennes : (4 équipes engagées)

- En Coupe Becker, l'équipe de Julien et Théo Dupont termine 4^{ème} sur 7 équipes.
- En Coupe Soilot, l'équipe de Jacky et Julien Loits, se classe 12^{ème} sur 14.
- En Coupe du Comité, l'équipe d'Artur et Maël et l'équipe d'Alain et Alexis prennent respectivement les 2^{ème} et 3^{ème} place.

Championnat Jeunes : (5 équipes engagées pour les 4 tours)

- Les Finales de cette compétition n'ont pas été une réussite pour notre club puisque 3 de nos équipes étaient absentes et pour les 2 autres nous n'avions qu'un joueur ! Nous n'étions pas les seuls, le nombre d'absents d'autres clubs a été aussi très important. Il est vrai que la programmation des tours de cette compétition n'était pas fort judicieuse. A oublier mais il faudra en tenir compte à l'avenir.

Tournoi Pongistes en Herbe : (1 participante)

- Seulement 2 tours ont été organisés cette saison. Léontine a remporté la catégorie benjamine 2 au 1^{er} tour.

Challenge Vétérans : (5 participants (es))

- Nos joueurs (ses) ont participé aux 6 tours à cette compétition qui connaît un succès exceptionnel depuis de nombreuses années (plus de 100 participants (tes)).

Stages :

. En partenariat avec Guillaume Sports et Ping, nous avons accueilli 4 stages Jeunes à Montcy. Plusieurs de nos jeunes y ont participé. Le club prend en charge depuis plusieurs années 50 % des frais d'inscription de nos joueurs.

. Lyson a participé à de nombreux stages nationaux, régionaux et départementaux au cours de la saison.

Sélection Ardennes :

. En juin, Lyson figurait dans l'équipe des Ardennes aux INTERCOMITES de Pont à Mousson. La délégation ardennaise s'est classée 9^{ème} sur 12 délégations de la Zone Est.

Autres compétitions de Lyson :

- Médaille d'argent aux Championnats de France des Régions avec la Ligue du Grand Est
- 4ème du Top 16 national
- Participation aux Euro Mini Champ's à Schiltigheim.
- Médaille d'or des Internationaux Jeunes de Charleville-Mézières

Elle est aussi membre du groupe France Détection.

Bravo à Lyson pour ces magnifiques résultats dans des compétitions denses et très relevées. Elle a parfaitement représenté son club, le département et la région.

MANIFESTATIONS DIVERSES :

Le PPCM a aussi participé à plusieurs manifestations menées dans la commune avec notamment, l'Ardenn Tour et Inclu'Sport Game en juillet-août 2024 ainsi qu'à la Brocante en mai 2025.

SECTION PING ADAPTE :

- 12 personnes en situation de handicap de l'ESAT de MOHON, ont pris une licence Loisirs cette saison. Tous ont participé avec assiduité aux séances d'entraînement dans les locaux de l'AAPH à Mohon chaque jeudi de 17 h à 18 h 30. L'encadrement a été assuré par Daniel HUBERT, assisté d'un moniteur de l'AAPH à titre bénévole.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS DES JOUEURS :**Meilleures progressions de la saison :**

- Artur BURNET (junior 2) de 631 à 902 pts = + 271 pts.
- Maxence MARTIN (senior) de 500 à 656 pts = +156 pts
- Maël CATTINI (junior 1) de 745 à 865 pts) = + 120 pts.
- Lyson PONCIN (poussine) passe de 686 à 798 pts = + 112 pts.
- Blaise LAURENT (junior 1) de 572 à 669 pts = + 97 pts.

Félicitations à tous ces joueurs et joueuses pour ces progressions très encourageantes.

Ce Rapport Moral et d'activité est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents et représentés, par un vote à mains levées.

3) RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2024/2025 :

Le Trésorier, Kevin JAYET, présente et commente les comptes de la saison 2024/2025 et présente l'analyse suivante :

Comme nous allons le voir dans le détail, tous les principaux postes de RECETTES sont en progression importante par rapport à l'exercice précédent :

- Les Cotisations passent de 3.055.80 € en 2023/2024 à 3.755.45 € (+23 %).
- Les Subventions d'exploitation de 2.720 € à 3.819.85 € (+ 41 %).
- Le Partenariat – sponsoring de 0 à 2.150 €.
- Les Dons-mécénat de 0 à 1.350 €.
- Les Recettes d'activités diverses de 856.05 € à 1.984.10 €. (plus que le double grâce à la tombola).
- La progression des autres Produits correspond surtout à la prévision du paiement de la participation des joueurs et joueuses à l'achat des nouveaux maillots qui interviendra principalement sur la saison 2025/2026.

Au niveau des CHARGES, les Frais de fonctionnement passent de 5.047.78 € à 9.594.93 € (presque doublement là aussi).

En voici l'explication principale :

- Le poste Personnel extérieur passe de 1.660 € à 3.095 €. C'est d'une part, dû à l'augmentation des heures d'intervention de Guillaume Davenne ainsi qu'à l'augmentation du taux horaire de facturation avec son changement de statut.
- Le poste Fournitures d'activités (achats des nouveaux maillots) de 2.050 €, dont nous avons parlé en Recettes, La dépense est engagée mais pas réglée.

Le Poste Manifestations a lui aussi doublé avec l'achat des lots pour la tombola dont le bénéfice a été très intéressant, comme nous l'avons vu dans les Recettes.

Les Frais de déplacement ont triplé en valeur mais nous avons obtenu des aides financières ou des subventions pour financer en partie ces dépenses.

Aucun nouvel investissement n'a été réalisé sur l'exercice.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 257.56 €, légèrement supérieur aux prévisions.

Conclusion : Même si le résultat paraît faible pour 2024/2025, le travail a été conséquent lorsque l'on constate que le budget global du club a doublé par rapport à celui de 2023/2024. Ceci va permettre d'investir dans le club de demain. Les nouveaux moyens financiers réalisés grâce à la tombola, à la brocante, aux manifestations, aux dons et partenaires ou encore aux subventions sont un signe très positif pour la suite.

Ce Rapport financier et le compte de résultat correspondant sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents et représentés, par un vote à mains levées.

4) PREPARATION DE LA SAISON 2024/2025 :

Effectifs :

Après la formidable réussite des pongistes français aux Jeux Olympiques, nous commençons à en percevoir les effets bénéfiques sur notre sport avec l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs et joueuses. Comme vous le savez maintenant, nous enregistrons également l'apport de 3 joueurs et joueuses mutés bien connus dans les Ardennes et dans la Région. Ce sont Julien DUPONT qui vient de Revin-Hayboise, classé 14, maintenant ex président du Comité des Ardennes, Jacky MORANT qui vient de Charleville, classé 14, un autre pilier du Comité des Ardennes et Aurélie ROGISSART, classée 5 qui nous vient de Revin-Hayboise également. Ces arrivées vont être très importantes pour l'avenir du club car ce sont de très bons joueurs mais aussi des dirigeants pleins d'expérience et de connaissances diverses et variées. Bienvenue à eux trois mais aussi à tous ceux qui feront le choix de notre club.

Engagements des équipes en Championnat :

Nous avons donc décidé d'engager 5 équipes (GE5, D2, D3 et 2 Division Découverte) pour la saison 2024/2025 soit une équipe supplémentaire (en Découverte) par rapport à la saison passée.

La 1^{ère} journée aura lieu le vendredi 20 septembre pour les départementales et la régionale. L'équipe de GE5 a opté pour jouer cette saison encore le vendredi à 20h à domicile.

L'objectif de la 1^{ère} phase est de faire le maximum pour monter en GE4 pour l'équipe première et le maintien (et mieux si possible) pour les 4 autres équipes. Et toujours la progression de nos jeunes intégrés dans ces équipes.

Une nouvelle version des poules vient d'être diffusée sur le site FTTT et sur Facebook. Elles vous seront diffusées avec les compos d'équipes de base ce week-end.

On peut déjà subodorer qu'un nombre plus important de joueurs va participer aux autres compétitions (Critérium, Coupes, Challenge Vétérans et compétitions Jeunes) ce qui est une très bonne chose pour tout le monde.

Entraînements :

Ils ont repris officiellement le mardi 3 septembre pour les seniors et espoirs. Une bonne quinzaine de joueurs et joueuses étaient présents. On a pu constater une assiduité accrue à l'entraînement depuis la saison dernière et il semble que cela se confirme cette saison. Cela fait plaisir car c'est un élément très important dans la vie d'un club qui se veut convivial où échange et partage ne sont pas de vilains mots...

Comme vu précédemment, nous continuerons les entraînements dirigés (1 heure par semaine le mardi pour les adultes et espoirs) avec Guillaume Davenne. Les horaires seront élargis avec un début à 18h30 jusqu'à 22h les mardis et vendredis plus la séance du dimanche matin.

Au niveau des jeunes (poussins à juniors), les séances ont repris ce mercredi avec 19 jeunes présents pour cette première dont 5 nouveaux arrivants, ce qui est très bien pour une reprise. Nous continuerons donc notre collaboration avec Guillaume pour diriger ces entraînements jeunes ainsi que dans le suivi technique de Lyson. Nous allons créer 2 groupes avec des horaires différents. Un 1^{er} groupe de 14h à 15h avec les débutants et un 2^{ème} avec les jeunes confirmés de 15h à 16h30.

La section adaptée de l'AAPH de Mohon a repris fin août à Mohon avec une dizaine joueurs et joueuses présents.

ORGANISATIONS DE COMPETITIONS SPORTIVES A MONTCY :

Notre club accueillera cette saison, en plus du Championnat par Equipes et des Coupes, un tour du TOURNOI PONGISTES EN HERBE le 21 décembre 2024 et un tour du Top Détection le 1^{er} mars 2025. Nous aurons besoin de quelques bonnes volontés pour accueillir dignement ces manifestations.

5) BUDGET PREVISIONNEL DE LA SAISON 2025/2026 :

Pour ce qui concerne l'exercice 2025/2026, l'objectif principal est d'investir grâce aux efforts de la saison passée. Une dépense de 8.500 € pour le gros matériel est inscrite au prévisionnel, sous condition d'obtenir une subvention de 6.000 € du Conseil Régional, ce qui semble tout à fait possible. En poursuivant bien sûr le travail actuel (comme la tombola ou les manifestations, avec l'objectif de 1.500 € de bénéfices) et en étudiant les nouvelles possibilités d'aides (comme le FDVA - Fonds de Développement de la Vie Associative).

Le club continuera de faire appel, comme les années précédentes, à un entraîneur détaché quelques heures par semaine, ce qui représente un coût annuel estimé à 3 800 €.

Les autres postes varient peu et le Prévisionnel s'équilibre aux alentours de 22 000 € soit plus de trois fois le budget de la saison 2023/2024.

Le Budget Prévisionnel 2025/2026 est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés, par un vote à mains levées.

Cotisations 2025/2026 :

Nous vous proposons de faire juste quelques ajustements à la marge :

- De porter à 50 € la cotisation Loisirs pour toutes les catégories (+ 5 € de poussins à cadets) et d'ajuster la cotisation Compétitions Juniors à celle des Seniors (+ 2 €). Les autres tarifs ne changent pas.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés, par un vote à mains levées.

6) RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE DIRECTEUR (un siège à pourvoir) :

Selon nos statuts, le Comité Directeur est composé de 6 à 8 membres.

Les mandats de 7 membres du Comité Directeur, sur 9, ne sont pas arrivés à échéance et nous avons deux personnes, Jacky MORANT qui a muté dans un autre club et Rudy PEREIRA qui n'a pas renouvelé sa licence, qui ne font plus partie du CD. Nous avons donc au minimum un siège à pourvoir.

Un candidat s'est fait connaître à ce jour : Thimoté HELIOT.

Y a-t-il d'autres candidats ? Pas d'autre candidat.

L'Assemblée se déclare favorable à l'unanimité à un vote à mains levées et Thimoté HELIOT est élu à l'unanimité pour une durée de 4 ans. Nous aurons donc 8 membres au Comité Directeur.

Le Président demande ensuite une interruption de séance et invite les membres du Comité Directeur à le rejoindre dans une autre salle afin de procéder à l'élection du Bureau comme le prévoit nos statuts.

De retour en séance, il fait part à l'Assemblée de la nouvelle composition du Bureau jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle :

- Président : Daniel HUBERT.
- Vice-Présidents : Julien DUPONT et Alain CATTINI.
- Secrétaire : Kévin JAYET.
- Trésorier : Julien DUPONT
- Membres : Jessica JACQUOT, François BUREAU, Frédéric BURNET (matériel-salle) et Thimoté HELIOT (communication avec Kevin JAYET).

7) Fermeture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

8) Modification des statuts

Le Président rappelle à l'assemblée que les statuts de l'association, adoptés il y a plus de quarante ans, ne sont plus pleinement adaptés à son fonctionnement actuel ni à la législation en vigueur.

Afin d'assurer une meilleure conformité juridique, de clarifier l'organisation interne et de moderniser la gouvernance, le Conseil d'administration a soumis à l'assemblée générale un projet de statuts révisés dans leur intégralité.

Après présentation du projet et lecture des principales modifications, **cette proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés, par un vote à mains levées.**

En conséquence, les anciens statuts sont abrogés et remplacés par les nouveaux, qui prennent effet immédiatement.

Le Président est chargé d'effectuer toutes formalités de déclaration et de dépôt auprès de la préfecture ainsi que toute publication légale nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

9) Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

10) QUESTIONS DIVERSES :

Le Président signale qu'il faut, comme chaque année, procéder à la nomination de notre représentant aux assemblées générales régionales et départementales et propose sa candidature.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés, par un vote à mains levées.

Comme tous les ans, il est rappelé que nous avons un site **ppcmontcy.sportsregions.fr**, un groupe Facebook et des groupes WhatsApp.

Les adhérents sont invités à les consulter régulièrement et à les faire vivre en publiant des comptes rendus et des photos de rencontre, photos des équipes etc....

Ce site est le vôtre.

La parole est ensuite donnée à M. Christophe LAURENT, Maire de MONTCY-NOTRE-DAME.

M. LAURENT remercie l'Association pour l'invitation et pour l'investissement du club aux manifestations proposées sur la Commune, notamment pour la Fête du Sport d'aujourd'hui et ce, malgré l'organisation du Tournoi et de la tenue de cette AG.

Il rappelle la mise en place du nouvel éclairage du Cosec. Il félicite le club pour son remarquable développement ces dernières années et pour les efforts des dirigeants en matière de recherche de moyens financiers (Tombola, manifestations, recherche de sponsors, subventions, dons etc.) car c'est beaucoup de travail.

Il a noté également les résultats sportifs remarquables notamment chez les jeunes et en Championnat (une équipe par division ce n'est pas rien).

Il rappelle également la subvention exceptionnelle accordée en juin pour aider en termes de déplacement etc.

Il essaie de faire au mieux car les comptes de la Municipalité ne sont pas extensibles.

Le club aura en tout cas l'appui de la collectivité jusqu'aux prochaines élections.

Il s'excuse pour son absence de ce matin au Tournoi car il était pris depuis un certain temps par une autre manifestation. Mais il indique qu'il ne faut pas cependant hésiter à l'inviter aux prochains événements.

C'est avec plaisir, s'il le peut, qu'il viendra taper dans la petite balle blanche....

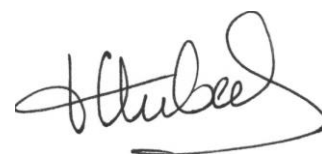
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 16 heures et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire de séance



Julien DUPONT

Le Président



Daniel HUBERT